

République Française

Département de l'Indre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE TILLY

Séance du 27 février 2021

NOMBRE DE MEMBRES :

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 09
VOTANTS 11

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de TILLY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean IMBERT, Maire.

Date de convocation : 23 février 2021.

Présents : Mesdames MAUSSIRE Guylène ; Messieurs CHANTEMARGUE Claude, COURAT Philippe, COURAT Sébastien, IMBERT Jean, LASSAGNE Olivier, PAIN Laurent, RIZET Hugues, VAN RIET Eric.

Absents excusés : Monsieur MAUSSIRE Damien (pouvoir à M. PAIN) ; Madame MAYAUD Magali (pouvoir à M. CHANTEMARGUE)

A été élu secrétaire : Monsieur LASSAGNE Olivier.

Objet : Avis sur une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Beaulieu, présenté par la Société d'Exploitation éolienne de Beaulieu

Vu l'arrêté préfectoral N° 36-2021-01-18-001 du 18 janvier 2021, précisant l'ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par la Société d'exploitation éolienne de Beaulieu.

Considérant que le Conseil Municipal doit donner son avis dès l'ouverture de l'enquête publique et au plus tard 15 jours après la clôture de celle-ci soit le 2 avril 2021.

Monsieur le Maire, informe donc le Conseil Municipal, qu'il est amené à émettre un avis, quant à ce projet.

Après délibération, Le Conseil Municipal par 9 voix **POUR** et 2 **ABSTENTIONS**, émet un avis **FAVORABLE** pour le projet du parc éolien de 4 aérogénérateurs et d'un poste de livraison électrique situé sur le territoire de la commune de Beaulieu.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture le : 05/03/21
et de la publication le : 09/03/21
Le Maire,



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]